



<http://www.clubalpin-idf.com/>

Fiche programme de la sortie de ski alpinisme n° 18-S110

Aiguilles du Charmoz, Mont Buet

Du 7 au 8 Avril 2018 inclus, soit 2 jours

Accord préalable pour l'inscription : Oui
Nombre maximal de participants : 6

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Yves ARCHIMBAUD
Mail : kifaikoi

Isabelle ALLART
Mail : kifaikoi

2. Programme prévisionnel

		Montée	Descente
1 ^e jour :	Le Buet 1329m – Aiguille du Charmoz 2641m - Le Buet 1329m	1300 m	1300m
2 ^e jour :	Le Buet 1329m – Mont Buet 3096m - Le Buet 1329m	1770m	1770m

Ces renseignements sont indicatifs ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie, selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes : 1/25 000ème : n° 3630 OT CHAMONIX
Guide Olizane Haute-Savoie Mont Blanc Labande F P course 115

1. Caractéristiques de la course programmée

1.1 Niveau (cf. explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	PD
	Conduite de course	2 skieurs
Type de course		Aller Retour
Dénivelé journalier maximal prévu		1800m
Rythme d'ascension exigé		environ 300 m/h

1.2 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

- 1.3 Conditions d'hébergement *hôtel du Buet*
1.4 Participation aux frais *cf. Neiges 2018*
1.5 Frais prévisionnels supplémentaires sur place *100 EUROS*
1.6 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : OUI «30 Euros par personne

2. **Voyage** : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans, le vendredi 6 Avril ; rendez-vous à 21h30 (à confirmer). pour un départ au plus 15' après. Retour à Paris Porte d'Orléans le 9 Avril vers 5h30

3. **Equipement individuel**

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties* : ARVA, pelle, sonde, etc., voir NEIGES

Nota : L' ARVA, la pelle et la sonde sont est absolument obligatoires.

L' organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement.(il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 *matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie* : Pelle à neige, lampe frontale, crampons, sonde, piolet

5.3 *Nourriture à emporter* : 2 vivres de course

5.4 *Documents administratifs nécessaires*: Carte CAF, CI/passeport

6. **Réunion préparatoire**

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.